CONDITIONS DE VIE

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Données sociodémographiques en bref

Février 2015 | Volume 19, numéro 2

Ce document a été corrigé le 6 février 2015. Veuillez consulter l'errata joint à ce fichier en cliquant ici.

L'endettement des familles québécoises : une comparaison Québec, Ontario, Canada

par Marc-André Gauthier[1]

L'endettement des ménages constitue sans doute un des principaux sujets de préoccupation de la scène économique. La hausse continue du ratio d'endettement sur le revenu disponible des ménages, celui-ci passant de 85 % en 1990 à plus de 160 % depuis 2012 (Statistique Canada), amène la Banque du Canada (2014) à poser le constat que l'endettement élevé des ménages représente une des principales vulnérabilités de l'économie canadienne. Bien que la plupart des analystes soient d'accord qu'une détérioration de la situation financière des ménages soit survenue depuis la dernière décennie, les avis sont partagés quant à la sévérité de la situation et des conclusions qui peuvent être tirées uniquement à l'aune du ratio des dettes sur le revenu disponible. Afin de mettre en perspective cet indicateur et d'évaluer l'état de la situation au Québec, cet article propose plutôt de mettre en relation la valeur des dettes avec celle des actifs. Conformément à cette démarche, le niveau d'endettement des ménages québécois sera comparé à celui de leurs homologues ontariens et canadiens. Dans le but de livrer un portrait plus fin de la situation, nous examinerons plus spécifiquement la situation des ménages endettés ou possédant une hypothèque, tout en tenant compte de l'âge et des revenus des unités familiales.

TABLE DES MATIÈRES

L'endettement des familles québécoises : une comparaison Québec, Ontario, Canada	1
Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois	11
Un portrait des dix premières années de mariages de conjoints de même sexe au Québec	18

Les limites du ratio de la dette sur le revenu disponible

Le taux d'endettement sur le revenu disponible (après impôts) représente un des indicateurs d'endettement des ménages les plus couramment utilisés. En atteignant pratiquement la barre des 164 % au troisième trimestre de 2014 (figure 1), un nouveau record, la proportion des dettes sur les revenus disponibles des ménages canadiens se maintient à un niveau jugé préoccupant. Le fait que les ménages américains aient notamment franchi ce seuil d'endettement peu avant la crise de 2008 est à ce titre perçu par plusieurs analystes comme le signal annonciateur d'un choc macroéconomique pour le Canada. Or, certains pays européens ont atteint des ratios largement supérieurs à celui du Canada et des États-Unis avant la crise, sans pour autant avoir subi de secousses économiques importantes (OCDE, 2012 : 10).

1. L'auteur tient à remercier James O'Connor, chercheur retraité de l'ISQ, pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte. Ses recherches réalisées sur le sujet avec la collaboration de Bruno Verreault (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) constituent la base de la présente analyse.

Méthodologie et définitions

Les données de cet article proviennent principalement de l'*Enquête sur la sécurité financière*. Cette enquête, réalisée en 1999, 2005 et 2012, a été conçue dans le but de produire une évaluation exhaustive du bilan financier des unités familiales du Canada. Les unités familiales comprennent les personnes seules et les familles économiques. Une famille économique comprend un groupe de personnes apparentées, mariées ou unies civilement qui partagent un même logement (Statistique Canada). À noter que le terme ménage ou famille sera utilisé à des fins d'allégement du texte. Les données sont produites pour l'ensemble des ménages ayant ou non des dettes, les ménages ayant des dettes (tous types de dettes) et les ménages ayant plus spécifiquement une dette hypothécaire. Tous les montants présentés sont exprimés en dollars constants de 2012. La qualité des estimations produites a été déterminée à partir de la méthode d'autoamorçage (*bootstrap* en anglais) pour le calcul de la variance. Les différences significatives ont été évaluées à partir de la méthode des intervalles de confiance à un niveau de confiance de 95 %.

Dettes totales : Somme de l'ensemble des dettes de l'unité familiale, comprenant le crédit à la consommation (soldes sur les cartes et marges de crédit, crédit à tempérament), les prêts hypothécaires, les dettes d'études et autres dettes.

Avoirs totaux : Somme des actifs financiers et non financiers des ménages, comprenant la valeur des régimes de retraite d'employeur calculée sur une base de terminaison. Cette méthode calcule la valeur des droits à une pension pour les personnes qui participaient à un régime de retraite d'employeur en ne tenant compte que de la participation au régime jusqu'au moment de l'enquête. Par exemple, si l'on considère le cas d'une personne âgée de 45 ans ayant participé à un régime de pension d'employeur pendant dix ans, la valeur des prestations de retraite sera calculée en fonction des dix années de service connues (Statistique Canada).

Avoir net ou patrimoine : Avoirs totaux moins les dettes totales.

Ratio dette/actif : Total des dettes exprimé en proportion des avoirs totaux des ménages.

Nombre d'institutions financières (Bégin et Bélanger, 2011 ; Craig, 2012 ; Shenfeld et Tal, 2012,) émettent des mises en garde quant aux conclusions pouvant être tirées uniquement à partir du ratio d'endettement sur les revenus disponibles. Le principal écueil de cet indicateur réside dans le fait qu'il amalgame la valeur d'un stock (valeur cumulée de la dette) à celle d'un flux (le revenu sur une base annuelle). Implicitement, le ratio évalue la capacité des ménages à régler la totalité de leurs dettes accumulées, dont leur hypothèque, grâce aux revenus d'une seule année. En somme, cet indicateur élude le fait que la plus grande part des emprunts contractés par les ménages impliquent une période d'amortissement, tels que les crédits à tempérament et hypothécaire.

Cela dit, nous proposons de jeter un éclairage sur l'endettement des ménages par la prise en considération de la valeur des actifs, soit principalement à partir du ratio dette-actif. Cette approche, qui comporte notamment l'avantage de comparer des stocks, permet de relativiser l'endettement en émettant l'hypothèse que les actifs accumulés peuvent servir au règlement des dettes. Cependant, comme tout indicateur économique, le ratio dette-actif présente certaines limites. Il ne permet pas entre autres d'évaluer le coût ou service de la dette[2]. C'est pourquoi nous mettrons aussi à profit les données des *Comptes du bilan*

Figure 1

Dette sur le marché du crédit en proportion du revenu disponible, secteur des ménages, Canada, 1990-2014

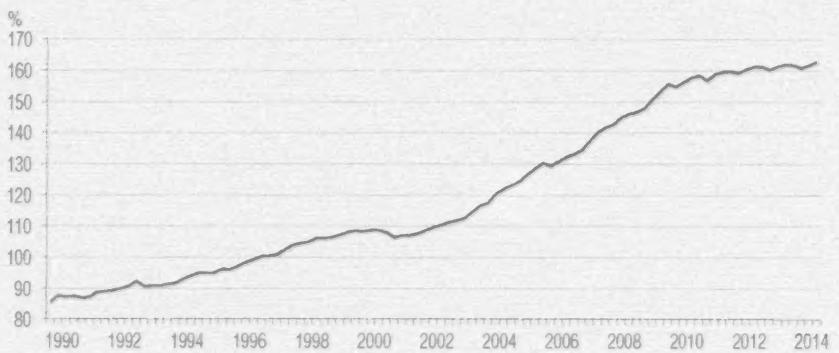

Source : Statistique Canada, *Comptes du bilan national*, CANSIM, tableau 378-0123.

2. Il faut aussi considérer que certains actifs sont peu liquides ou ne peuvent être liquidés qu'en partie, moyennant notamment l'application de pénalités ou l'imposition des gains en intérêt selon la situation des individus. On peut par exemple mentionner les actifs des régimes de retraite d'employeurs (actifs représentant le quart du patrimoine des Québécois en 2012), des REER et des REEE.

national et de celles de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada afin d'illustrer certaines tendances et de mettre en perspective les informations de l'ESF.

Les dettes des ménages se sont accrues plus fortement que leurs actifs entre 1999 et 2012

Les données de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) indiquent un accroissement appréciable des passifs détenus par les ménages québécois entre 1999 et 2012. Le montant total des dettes est ainsi passé de 109 à 248 milliards de dollars, ce qui représente un accroissement de 127 % au cours de la période (tableau 1). L'endettement des ménages québécois s'est ainsi accru dans une proportion similaire à celle des ménages canadiens, mais supérieure à celle des ménages ontariens (109 %). En contrepartie, la valeur totale des avoirs des ménages québécois a connu une croissance de 112 %, une hausse relativement inférieure à celle des passifs. Ce taux de croissance, légèrement supérieur à celui de l'Ontario (98 %), correspond à celui enregistré au Canada durant la période (110 %).

L'hypothèque constitue évidemment la composante pesant le plus lourdement dans le passif des Québécois. La forte activité immobilière qu'a connue le Québec au cours des années 2000, alimentée pour une bonne part par la faiblesse historique des taux d'intérêt, a provoqué de fortes pressions sur les prix de l'habitation qui se sont répercutées sur la valeur des emprunts hypothécaires. Alors que la valeur totale des hypothèques atteignait 85 milliards de dollars en 1999, celle-ci se chiffre dorénavant à 185 milliards de dollars en 2012, soit une croissance d'environ 120 %. Cela dit, le poids relatif de l'hypothèque est demeuré constant, celui-ci équivalant aux

Tableau 1
Avoirs et passifs des ménages, Québec, Ontario, Canada, 1999, 2005, 2012

	1999	2005	2012	Variation 1999-2012
	M $ ($2012)			%
Québec				
Avoirs totaux	921 000	1 212 600	1 949 400	111,7
Actifs non financiers	405 100	562 100	851 700	110,2
Actifs financiers	515 900	650 500	1 097 700	112,8
Passif (Dettes)	109 200	143 200	247 500	126,6
Hypothèques	84 700	107 500	185 300	118,8
Crédit à la consommation	19 200	30 600	58 600	205,2
Autres dettes	5 300	5 100	3 600	-32,1
Ontario				
Avoirs totaux	1 848 900	2 676 500	3 656 500	97,8
Actifs non financiers	930 100	1 400 200	1 875 000	101,6
Actifs financiers	918 900	1 276 300	1 781 500	93,9
Passif (Dettes)	249 000	399 200	521 400	109,4
Hypothèques	197 000	303 700	409 400	107,8
Crédit à la consommation	44 500	85 800	104 600	135,1
Autres dettes	7 400	9 600	7 400	0,0
Canada				
Avoirs totaux	4 489 000	6 395 100	9 410 700	109,6
Actifs non financiers	2 176 600	3 203 300	4 744 600	118,0
Actifs financiers	2 312 500	3 191 800	4 666 100	101,8
Passif (Dettes)	586 100	864 600	1 337 100	128,1
Hypothèques	453 500	650 800	1 029 800	127,1
Crédit à la consommation	108 400	182 000	284 400	162,4
Autres dettes	24 100	31 900	22 900	-5,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

trois quarts de la valeur totale du passif, une situation analogue à ce qui s'observe en Ontario et au Canada.

Les dettes accumulées par l'entremise du crédit à la consommation connaissent, en proportion, une augmentation beaucoup plus importante que pour les hypothèques (tableau 1). Les ménages québécois possédaient 19 milliards de dollars de ces dettes en 1999, contre 59 milliards de dollars en 2012, une multiplication par trois (205 %) de la masse du crédit à la consommation. Cet accroissement dépasse largement celui de l'Ontario (135 %) et du Canada (162 %).

L'endettement des ménages québécois connaît une croissance proportionnellement plus élevée que celle de leurs actifs entre 1999 et 2012. Les comptes du bilan national du Canada confirment également un « décrochage » entre les rythmes de croissance des actifs et des passifs de l'ensemble des ménages canadiens (figure 2). De 1999 à 2007, actifs et passifs progressent à une vitesse similaire. Or, à partir de 2008, les actifs connaissent une nette décélération de leur croissance, alors que les passifs poursuivent leur rythme d'accroissement. La crise financière de 2008 a grandement affecté les rendements des portefeuilles d'investissement gérés par les fonds de retraite ainsi que les autres types de placement non enregistrés, ce qui explique pour une bonne part la stagnation des actifs des ménages. Si depuis lors les rendements ont renoué avec leurs performances d'avant crise, ils n'ont manifestement pas été suffisants pour combler l'écart relatif s'étant creusé avec les passifs.

Les ménages ont en moyenne une dette de 69 200 $ et un actif de 544 800 $

En 2012, environ sept ménages sur dix affichent des dettes à leur bilan et le tiers doit assumer les coûts d'une hypothèque, des proportions qui se rapprochent de celles observées en 1999 (données non présentées). En moyenne, les ménages québécois ont accumulé 69 200 $ de dettes en 2012, une nette progression par rapport à 1999 (35 100 $) (tableau 2). Ce montant contraste nettement avec la valeur médiane qui n'atteint que 10 000 $ en 2012, alors que celle-ci s'établissait à 5200 $* en 1999. Ces différences avec les valeurs moyennes s'expliquent par la présence de ménages exempts de dettes dans le bas de la distribution. Chez les ménages ayant des emprunts, la dette moyenne est passée de 54 600 $ en 1999 à 97 000 $ en 2012, alors que la dette médiane a connu une évolution sensiblement moins prononcée (de 27 200 $ en 1999 à 34 200 $ en 2012). De leur côté, les ménages détenant une hypothèque doivent composer avec une dette moyenne s'élevant à 176 900 $ en 2012, comparativement à 98 300 $ en 1999, alors que la valeur médiane est parallèlement passée de 81 200 $ à 135 100 $. Ces écarts entre la moyenne et la médiane indiquent que la hausse de l'endettement ne s'est pas réalisée d'une manière homogène dans l'ensemble de la population endettée.

La valeur des avoirs a également crû considérablement. Chez l'ensemble des ménages québécois, la moyenne des avoirs totaux est passée de 295 900 $ à 544 800 $ et la valeur médiane de 155 200 $ à 303 800 $. On remarque que les ménages endettés ont tendance à accumuler un plus grand montant d'actifs, ce qui découle pour une bonne part de la valeur ajoutée de la résidence dans le calcul des avoirs. On estime ainsi la valeur moyenne des ménages ayant contracté une hypothèque à environ trois quarts de millions de dollars en 2012 (448 600 $ pour la valeur médiane), comparativement à moins d'un demi-million de dollars (258 100 $ pour la valeur médiane) en 1999.

Figure 2
Évolution du passif, de l'actif et de l'avoir net des ménages, Canada, 1999-2013 (1999=100)

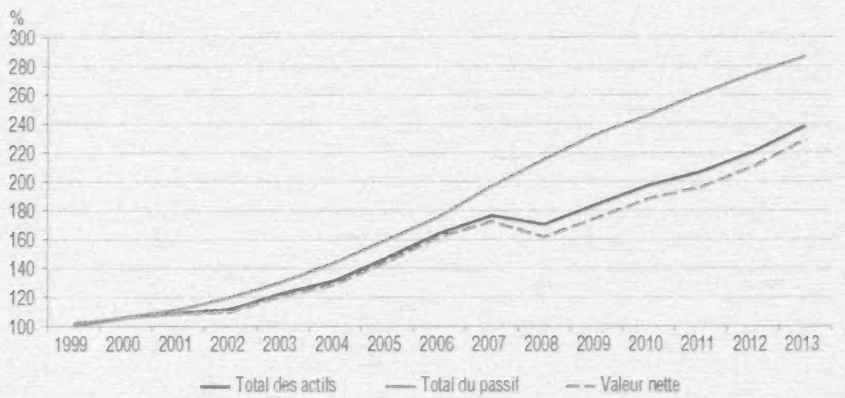

Source : Statistique Canada, *Comptes du bilan national*, CANSIM, tableau 378-0121.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Tableau 2

Avoirs, dettes et avoirs nets médian selon la présence de dettes, Québec, 1999, 2005, 2012

	1999		2005		2012	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
	$ (2012)					
Dettes						
Ensemble des ménages	35 100	5 200*	42 600	8 200*	69 200	10 000
Ménages ayant des dettes	54 600	27 200	61 800	26 700	97 000	34 200
Ménages ayant une hypothèque	98 300	81 200	116 200	92 500	176 900	135 100
Avoirs totaux						
Ensemble des ménages	295 900	155 200	361 100	174 500	544 800	303 800
Ménages ayant des dettes	296 600	176 300	376 200	224 100	579 300	333 900
Ménages ayant une hypothèque	395 800	258 100	557 500	356 200	775 000	488 600
Avoirs nets						
Ensemble des ménages	260 800	100 200	541 000	117 900	475 700	197 900
Ménages ayant des dettes	242 000	104 200	548 500	136 600	482 300	217 600
Ménages ayant une hypothèque	297 500	168 800	680 300	244 000	598 100	351 100

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Selon le ratio de la dette sur les actifs, l'endettement des ménages ne s'est pas alourdi significativement entre 1999 et 2012

Le ratio de la dette sur les actifs permet de mesurer l'importance relative de l'endettement. Selon les travaux menés par Statistique Canada, les ménages ayant un ratio dette/actif inférieur à 80 % se retrouveraient dans une « zone de confort » où l'endettement peut être géré convenablement (Hurst, 2011). Dans l'ensemble, les résultats de l'ESF pour le Québec, l'Ontario et le Canada indiquent que le poids relatif des dettes se retrouve dans cette zone et que la situation est demeurée relativement stable au cours de la période de référence (tableau 3).

En 2012, le ratio dettes/actifs se chiffre à près de 13 % chez l'ensemble des ménages québécois, ce qui signifie une accumulation de 13 $ de passifs pour chaque tranche de 100 $ d'avoirs. Chez les ménages ayant des dettes, le ratio s'élève à 17 % et à 23 % chez ceux détenant une hypothèque. Contrairement ce à quoi l'on aurait pu s'attendre, le bilan financier des ménages ayant contracté une hypothèque ne s'est pas dégradé, ce qui indique que l'accroissement de l'endettement a été contrebalancé par la hausse de la valeur des actifs. Avec de tels niveaux d'endettement, la situation financière des Québécois se compare avantageusement à celle de leurs homologues ontariens, notamment à celle des ménages devant assumer les coûts d'une hypothèque.

Tableau 3

Ratio des dettes sur les avoirs selon la présence de dettes, Québec, Ontario, Canada, 1999, 2005, 2012

	1999	2005	2012
	%		
Québec			
Ensemble des ménages	11,9	11,8	12,7
Ménages ayant des dettes	18,4	16,4	16,7
Ménages ayant une hypothèque	24,8	20,8	22,8
Ontario			
Ensemble des ménages	13,5	14,9	14,3
Ménages ayant des dettes	21,0	21,0	20,0
Ménages ayant une hypothèque	27,5	27,8	28,1
Canada			
Ensemble des ménages	13,1	13,5	14,2
Ménages ayant des dettes	20,1	19,4	19,7
Ménages ayant une hypothèque	26,4	25,3	26,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Les jeunes ménages dont le principal soutien économique est âgé de 35 à 44 ans ont significativement accru leur endettement

Selon la théorie du cycle de vie, la dynamique de l'endettement est largement tributaire de l'âge des individus (voir encadré). Conformément à ce que cette théorie postule, ce sont les ménages les plus jeunes qui connaissent les plus forts ratios d'endettement (tableau 4). Les ménages québécois dont le principal soutien économique est âgé de moins de 35 ans présentent typiquement les plus forts ratios d'endettement : ces derniers ayant une dette de 32 $ pour chaque 100 $ d'actifs en 2012, une situation financière similaire à celle observée en 1999 et 2005. Au cours de cette période, la charge relative de la dette devant être portée par ces jeunes ménages tend cependant à être de moindre importance que celle observée en Ontario et au Canada.

Par rapport à l'évolution des autres groupes d'âge étudiés, celle des ménages dont le principal soutien économique est âgé de 35 à 44 ans diffère des autres groupes d'âge étudiés. En effet, il s'agit du seul groupe où la part des dettes s'est accrue par rapport aux actifs, celle-ci passant de 21 % à 28 % entre 1999 et 2012. Ce phénomène ne semble pas se produire uniquement au Québec ; le ratio dette/actif des ménages ontariens a également crû de 24 % à 31 % au cours de la même période, et de 21 % à 29 % au Canada. D'autre part, alors que ce groupe ne représente que 16 % des ménages du Québec, ceux-ci accaparent le tiers de l'ensemble des dettes des ménages de la province. En 2012, la valeur médiane de leurs dettes atteint 77 590 $*, comparativement à 11 450 $** chez les ménages dont le principal soutien est âgé de moins de 35 ans (données non illustrées).

L'endettement expliqué par la théorie du cycle de vie : un modèle à reconsidérer ?

La propension à accumuler des dettes est étroitement liée à l'évolution des besoins des individus et ménages au cours de leur vie (figure 3). En général, les jeunes ménages mobilisent le crédit comme levier servant à la fondation du patrimoine, dont l'achat d'une première résidence constitue la valeur la plus importante. Ces jeunes n'ayant généralement que peu d'actifs, et dont plusieurs cumulent encore des dettes étudiantes à leur bilan, présentent donc généralement des niveaux d'endettement plus élevés que les ménages plus âgés. À mesure que s'effectuent les paiements hypothécaires et que croissent les revenus, les ménages parviennent à dégager de l'épargne, notamment par leurs régimes de retraite. Vers la fin de la carrière et à la retraite, le modèle du cycle de vie prédit un endettement faible ou nul et un décaissement de l'épargne accumulée qui se substituera aux revenus du travail dans le but d'assurer les dépenses de consommation.

Néanmoins, plusieurs études récentes ont soulevé que l'endettement fait partie de plus en plus de la réalité des personnes âgées. Les données de l'ESF démontrent à cet effet que la proportion des ménages âgés de 65 ans et plus a connu une augmentation sensible : alors que 28 % des ménages avaient des dettes et 7 % une hypothèque en 1999, ces proportions atteignent respectivement 45 % et 13 % en 2012 (données non illustrées).

Figure 3
Cycle de vie de la situation financière des ménages

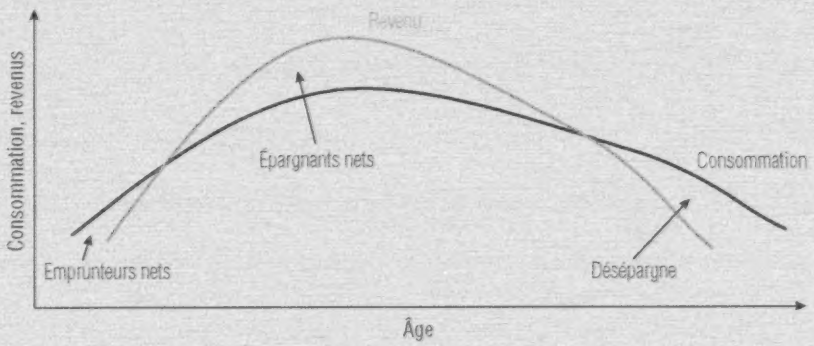

Source : Hélène BÉGIN et Danny BÉLANGER (2011b), p. 4.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % : interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % : estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Tableau 4

Ratio des dettes sur les actifs selon la présence de dettes et le groupe d'âge[1] du principal soutien économique du ménage, Québec, Ontario, Canada, 1999, 2005, 2012

	Québec			Ontario			Canada		
	1999	2005	2012	1999	2005	2012	1999	2005	2012
					%				
Ensemble des ménages									
Moins de 35 ans	29,7	31,9	31,7	33,1	38,9	36,6	33,6	39,4	36,4
35 à 44 ans	20,7	21,5	27,9	23,8	24,0	30,5	21,3	23,7	29,1
45 à 54 ans	10,7	10,7	10,8	13,6	17,2	14,3	12,9	13,2	13,8
55 à 64 ans	5,4	8,1*	8,1	5,6	7,3*	8,2	5,9	6,9	8,1
65 ans et plus	2,3*	1,9*	3,6*	2,0*	2,5*	3,3	2,0	2,3*	3,5
Total	11,9	11,8	12,7	13,5	14,9	14,3	13,1	13,5	14,2
Ménages ayant des dettes									
Moins de 35 ans	32,8*	38,8	32,9	38,0	41,7	38,4	37,4	43,2	39,2
35 à 44 ans	25,2	22,6	30,1	28,1	30,2	33,3	24,9	27,6	31,6
45 à 54 ans	15,6	13,7	12,7	16,8	20,8	17,8	17,1	17,0	17,1
55 à 64 ans	9,3	10,7*	11,1	9,8	9,8*	12,4	10,3	9,6	11,5
65 ans et plus	7,1	6,0*	6,9*	8,1	6,8*	6,8	7,2	6,8	7,7
Total	18,4	16,4	16,7	21,0	21,0	20,0	20,1	19,4	19,7
Ménages ayant une hypothèque									
Moins de 35 ans	43,5	40,0*	36,1*	41,5	44,9	45,9	43,0	45,0	44,4
35 à 44 ans	29,4	23,4	31,7	31,7	33,6	37,3	29,0	30,6	35,0
45 à 54 ans	20,2	18,6*	16,7	21,3	26,6	23,0	21,9	21,8	21,5
55 à 64 ans	14,1	15,6*	16,9	17,0	14,3*	19,5	16,3	13,9	17,5
65 ans et plus	15,3*	9,3*	12,3*	16,7	14,3*	13,2*	14,5	14,1	14,4
Total	24,8	20,8	22,8	27,5	27,8	28,1	26,4	25,3	26,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % : interpréter avec prudence

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % : estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement

1. À titre informatif, voici le poids démographique relatif de chaque groupe d'âge en 2012 : Moins de 35 ans : 22,3 %
35 à 44 ans : 16,3 %
45 à 54 ans : 18,3 %
55 à 64 ans : 19,8 %
65 ans et plus : 22,3 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Les ménages endettés ayant un revenu après impôts de 50 000 $ ou moins ont vu une amélioration de leur bilan financier entre 1999 et 2012

Comparativement aux ratios dette/actif observés entre les différents groupes d'âge, on observe de moins grandes variations entre les ménages lorsque l'on tient compte de leurs revenus calculés après les impôts (tableau 5). Les taux d'endettement se retrouvent généralement près du taux de l'ensemble des ménages. Seules les familles déclarant des revenus de 125 000 $ et plus se démarquent par des niveaux d'endettement significativement moins élevés que ceux des familles possédant des revenus inférieurs. Ainsi, les familles québécoises jouissant des revenus les plus élevés présentent un ratio d'endettement de 7 % en 2012, alors que celui-ci varie entre 12 % et 18 % chez les familles déclarant un revenu de moins de 125 000 $.

Les ménages endettés déclarant un revenu après impôts de moins de 50 000 $ présentent toutefois des résultats surprenants : ces familles, qui forment environ le tiers des ménages du Québec, ont connu une réduction statistiquement significative de leur taux d'endettement, celui-ci passant de 23 % à 17 %. Cette réduction s'observe également chez les ménages de ce groupe de revenu ayant une hypothèque ; le ratio diminuant d'environ 7 points de pourcentage entre 1999 et 2012 (de 30 % à 23 %).

Pour un revenu équivalent, les familles québécoises ont en général accumulé des dettes représentant une plus faible part de leurs avoirs que ce que l'on peut observer chez les familles ontariennes. Ce fait est particulièrement notable chez les familles québécoises ayant une hypothèque dont les revenus après impôts se chiffrent à moins de 50 000 $. Alors que celles-ci ont globalement emprunté environ 23 $ par chaque tranche de 100 $ d'actifs en 2012, les familles ontariennes faisant partie de la même catégorie ont quant à elles contracté 39 $ d'emprunts par tranche de 100 $ d'actifs. De plus,

Tableau 5

Ratio des dettes sur les actifs selon la présence de dettes et le revenu après impôts du ménage, Québec, Ontario, Canada, 1999, 2005, 2012

	Québec			Ontario			Canada		
	1999	2005	2012	1999	2005	2012	1999	2005	2012
	%								
Tous les ménages									
Moins de 50 000 $	11,8	12,0	11,9	12,8	16,1	15,8	12,5	13,7	14,1
50 000 $ - 74 999 $	13,7	11,9	17,5	16,6	13,6*	17,4	15,7	13,6	16,8
75 000 $ - 99 999 $	13,9	11,9	15,8	15,0	19,9	16,4	14,8	17,0	16,4
100 000 $ - 124 999	11,9*	12,2	12,6	14,4	15,8	16,4	13,0	14,3	16,3
125 000 $ +	5,1*	11,0	7,1	8,2	10,2*	9,2	8,1	10,1	10,1
Total	11,9	11,8	12,7	13,5	14,9	14,3	13,1	13,5	14,2
Ménages ayant des dettes									
Moins de 50 000 $	22,5	17,7	16,9	23,7	24,9	27,4	23,0	22,2	22,7
50 000 $ - 74 999 $	18,9	15,0	23,0	25,1	21,9	23,9	23,0	20,2	23,0
75 000 $ - 99 999 $	18,9	19,5	19,5	21,6	25,1	22,0	20,2	23,3	21,4
100 000 $ - 124 999	15,1*	16,3	16,3	19,0	19,6	20,5	16,8	18,5	20,7
125 000 $ +	8,4*	14,5	9,1	13,0	13,7*	12,6	12,6	13,4	13,7
Total	18,4	16,4	16,7	21,0	21,0	20,0	20,1	19,4	19,7
Ménages ayant une hypothèque									
Moins de 50 000 $	30,2	21,0	23,2	34,0	33,9	39,2	32,3	28,5	31,6
50 000 $ - 74 999 $	26,9	20,0	31,6	33,5	29,5	33,2	30,9	27,8	31,0
75 000 $ - 99 999 $	24,6	24,1	24,2	28,1	29,7	32,2	26,2	28,9	29,1
100 000 $ - 124 999	20,5	20,8	21,8	24,5	27,7	27,5	21,2	24,8	26,9
125 000 $ +	11,6*	19,4	13,1*	15,7	18,9*	17,9	15,7	17,8	18,9
Total	24,8	20,8	22,8	27,5	27,8	28,1	26,4	25,3	26,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

contrairement aux familles québécoises, ces familles ontariennes ont accru leurs emprunts par rapport à leurs actifs depuis 1999. Par rapport aux autres groupes de revenu en Ontario, les ménages ayant moins de 50 000 $ de revenu sont ceux ayant connu la plus importante hausse du taux d'endettement.

Ce phénomène reflète apparemment les coûts plus importants de l'immobilier en Ontario[3] et que ceux-ci affectent particulièrement les familles possédant de faibles revenus. D'autre part, ces familles ont sans doute un plus faible accès à la propriété que celles du Québec. Seule une famille ontarienne sur cinq possédant une hypothèque déclare des revenus de moins de 50 000 $, alors qu'il s'agit de deux familles québécoises sur cinq (données non illustrées). Si les familles ontariennes ayant ces revenus peuvent se permettre l'achat d'une propriété, elles le font manifestement au prix d'un ratio d'endettement plus élevé que celui des familles québécoises. À cet égard, on note que l'endettement médian de ces familles s'élève à 93 760 $, alors que celui-ci atteint 147 170 $ chez les familles ontariennes (données non illustrées).

Malgré un endettement accru, les coûts du service de la dette sont demeurés stables pour les ménages

Les données de l'ESF confirment que l'endettement des Québécois s'est effectivement accru au cours de la dernière décennie. Toutefois, dans un contexte où les taux d'intérêt se situent à des niveaux historiquement bas, le fardeau de la dette ne s'est pas alourdi pour autant. Le ratio du service à la dette, c'est-à-dire la proportion des revenus disponibles des ménages devant être versée aux intérêts liés aux emprunts, indique à cet égard une relative stabilité du poids financier des emprunts au cours des années 2000 (figure 4). En 2013, les ménages du Québec devaient allouer environ 7 % de leurs revenus au remboursement des intérêts sur leurs emprunts. En outre, le service de la dette des ménages québécois se maintient à un niveau proportionnellement plus faible que celui de l'Ontario depuis les années 1990.

Malgré le *boom* immobilier des dix dernières années, la charge relative des montants liés aux remboursements hypothécaires est demeurée aussi relativement stable (figure 5). Entre 1997 et 2009, les ménages québécois ayant une hypothèque doivent ainsi allouer entre 12 % et 14 % de leurs revenus après impôts aux remboursements hypothécaires (capital et intérêts), ce qui est plus faible que l'effort devant être fourni par les ménages canadiens (entre 15 % et 16 %). Considérant la stabilité des taux d'intérêt et le ralentissement du marché immobilier, la charge des versements hypothécaires devant être assumée par les ménages québécois doit vraisemblablement se retrouver à un niveau similaire aujourd'hui.

Figure 4
Ratio du service de la dette, Québec, Ontario, Canada, 1990-2013

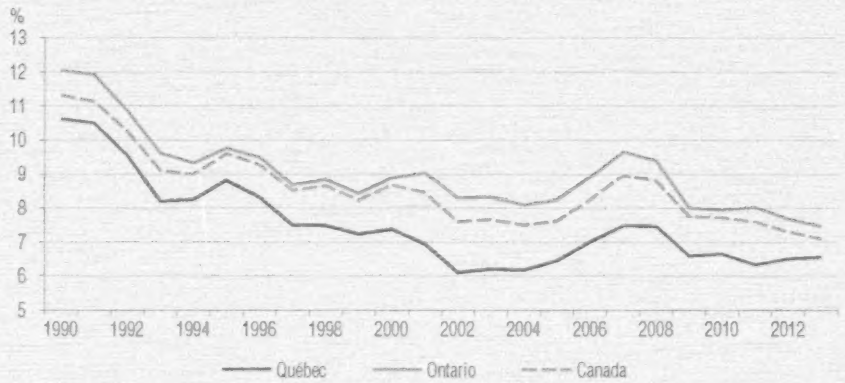

Source : Statistique Canada, *Division des comptes économiques nationaux*, Comptes économiques provinciaux et territoriaux 2013.

Figure 5
Remboursements hypothécaires des ménages déclarant un versement hypothécaire en pourcentage du revenu après impôts, Québec, Canada, 1997-2009

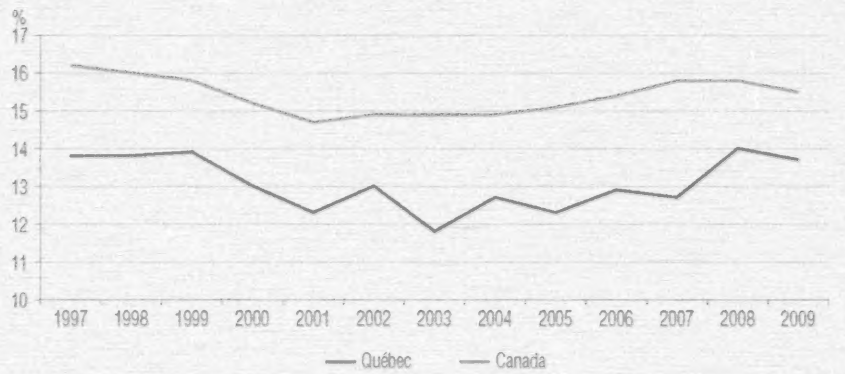

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Un sondage de 2013 commandé par le groupe financier BMO estime à 390 000 $ le prix de vente moyen d'une première maison en Ontario contre 270 000 $ au Québec. À noter que les prix de l'Ontario sont largement influencés par le marché « exceptionnel » qu'est Toronto.

Conclusion

Le ratio des dettes sur les actifs indique que la situation financière des ménages du Québec ne s'est pas dégradée outre mesure depuis 1999 et que celle-ci se compare avantageusement à celle des ménages ontariens. Les ménages québécois sont certainement plus endettés, mais l'accroissement de la valeur des actifs est venu modérer le poids de cet endettement. Cependant, la valeur des dettes de l'ensemble des ménages du Québec s'est accrue à un rythme plus rapide que celle des avoirs, ce qui vient jeter une ombre sur les perspectives d'avenir. À long terme, la soutenabilité de la croissance de l'endettement doit nécessairement s'accompagner d'une croissance analogue des actifs. Or, en dépit d'un recours accru à l'endettement et de la hausse des prix de l'immobilier, les coûts relatifs au service de la dette ne constituent pas actuellement un fardeau insupportable pour la plupart des ménages. La proportion des revenus devant être impartis aux intérêts et aux paiements hypothécaires est demeurée relativement stable et a même connu une légère décrue au cours des dernières années.

Contre toutes attentes, nous avons observé une diminution du ratio dettes/actifs chez les ménages endettés ou ayant une hypothèque qui déclarent moins de 50 000 $ de revenus après impôts, soit chez un peu plus du tiers des ménages du Québec. Par rapport à leurs homologues ontariens, ces ménages présentent d'ailleurs un plus faible ratio dettes/actifs lorsqu'ils détiennent une hypothèque. Nous avons aussi pu constater que les plus jeunes ménages québécois présentent sans surprise les plus forts ratios dettes/actifs. Parmi les groupes d'âge considérés, seuls les ménages dont le principal soutien économique est âgé entre 35 et 44 ans ont vu leur situation d'endettement se dégrader significativement au cours des dernières années, mais ces derniers se retrouvent somme toute en meilleure posture que leurs homologues ontariens.

L'analyse du ratio dettes/actifs comporte toutefois certaines limites pour bien saisir la dynamique de l'endettement, notamment en raison des innovations qu'a connues l'univers du crédit personnel. On peut notamment soulever le fait que l'utilisation du crédit n'est pas nécessairement synonyme d'endettement. Les cartes de crédit se sont ainsi largement substituées à la monnaie en espèces comme mode de transaction, à tout le moins chez les détenteurs qui ont l'habitude de régler entièrement leurs soldes mensuels[4]. L'augmentation de la proportion des ménages âgés ayant des dettes peut certainement être attribuée en partie au fait qu'une part de cette population ait adopté ce mode de paiement des biens et services. D'un autre côté, mentionnons que le crédit hypothécaire n'est pas confiné au paiement d'une propriété dans la mesure où il peut également servir des fins de consommation, soit par le truchement des marges de crédit hypothécaire ou des prêts hypothécaires inversés.

Enfin, à l'instar du taux d'endettement sur le revenu disponible, le ratio dettes/actifs ne comporte pas de seuil à partir duquel on peut prédire la venue d'un choc macroéconomique. Une chose paraît toutefois certaine, une hausse des taux d'intérêt pourrait compromettre l'équilibre actuel. Le bilan financier des Québécois pourrait également se dégrader significativement à la suite d'un recul marqué du marché immobilier et de la dévaluation du prix des propriétés. L'hypothèse souvent évoquée d'une bulle immobilière au Canada fait ainsi craindre le pire pour les ménages du pays. Dans le cas du Québec, les perspectives paraissent s'améliorer, dans la mesure où l'on observe entre autres une stabilisation des prix des logements neufs qui témoignerait d'un potentiel « atterrissage en douceur » du marché immobilier (Banque du Canada, 2014).

Références

BANQUE DU CANADA (2014). *Revue du système financier*, décembre 2014, 62 p.

BÉGIN, Hélène, et Danny BÉLANGER (2011a). *Le point sur la situation financière des ménages au Québec. Au-delà des dettes, il faut aussi considérer les actifs des ménages*. Mouvement des caisses Desjardins, 17 juin 2011, p. 1-5.

BÉGIN, Hélène, et Danny BÉLANGER (2011b). *Situation financière des ménages au Québec – La fragilité dépend largement du profil des emprunteurs*, Mouvement des caisses Desjardins, 27 octobre 2011, p. 1-8.

CRAIG, Alexander (2012). *Les implications d'un ratio d'endettement des particuliers élevé*, Banque Toronto Dominion, 18 janvier, p. 1-3

HURST, Matt (2011). *Endettement et types de familles au Canada*, Tendances sociales canadiennes, produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, 52 p.

OCDE (2012). *Études économiques de l'OCDE, CANADA*, juin 2012, 46 p.

SHENFELD, Avery, et Benjamin TAL (2012). « Beyond Debt-to-Income: New Light on How Canadians are *Really* Doing », CIBC World Markets Inc., *Economic Insights*, 26 janvier, p. 3-5.

STATISTIQUE CANADA (2013). « Tableau 2 : Indicateurs du secteur des ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages – Valeur marchande, données non désaisonnalisées », Compte du bilan national et des flux financiers.

4. À noter que l'ESF calcule les montants des soldes des cartes de crédit au moment de l'enquête et que l'on ne peut pas estimer la valeur des comptes en souffrance.

Exploration du lien entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois[1]

par Mathieu Lizotte et Stéphane Crespo[2]

La croyance est répandue selon laquelle de hauts revenus vont de pair avec un patrimoine financier important, et qu'à l'inverse, les ménages à faible revenu tendent à en être privés. Or, si une telle correspondance entre le revenu et le patrimoine est fréquente, elle est loin de caractériser tous les ménages. En effet, une minorité non négligeable de ménages a tendance à avoir des revenus élevés tout en ayant peu de patrimoine, alors qu'à l'inverse, une minorité également non négligeable possède un bon patrimoine tout en ayant de plus faibles revenus. À partir d'un échantillon de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF) de 2012, cet article vise à chiffrer ces situations de discordance et à esquisser un portrait de ces ménages.

La disponibilité récente de données fiables sur le patrimoine[3] des ménages québécois offre un regard inédit sur les conditions de vie matérielles des ménages. Bien que la pauvreté et la richesse soient généralement mesurées uniquement à partir du revenu, celui-ci ne constitue qu'une dimension des conditions de vie. Ainsi, de nouveaux outils méthodologiques doivent être développés pour incorporer la dimension du patrimoine dans l'analyse des conditions de vie matérielles.

C'est dans cette perspective que cet article vise à mieux comprendre la « correspondance » entre la distribution du revenu et la distribution du patrimoine. Par correspondance, nous désignons le degré par lequel le rang des ménages dans la distribution du revenu concorde au rang dans celle du patrimoine. Dit autrement, dans quelle mesure les conditions matérielles des ménages basées sur le revenu correspondent à celles basées sur le patrimoine ? La démarche des rangs quintiles que nous avons développée ici permet de répondre directement à cette question (voir l'encadré 1). L'article comprend trois parties, chacune correspondant à un sous-objectif de l'étude. D'abord, nous examinons le degré de concordance entre la distribution du revenu et du patrimoine. Par la suite, nous documentons les différences dans les conditions de vie des ménages selon le degré de correspondance et enfin, nous déterminons quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des ménages où l'on observe une discordance entre le revenu et le patrimoine[4].

Une « forte » correspondance entre les quintiles de revenu et de patrimoine chez les ménages québécois

Comme l'illustre le tableau 1, une forte correspondance entre le revenu et le patrimoine des ménages québécois est observée. En 2012, 78 % des ménages québécois, ce qui correspond à environ 2 800 000 ménages, sont en situation de correspondance revenu-patrimoine. Ainsi, concernant la stratification sociale, le rang que les ménages occupent dans la distribution du revenu correspond approximativement au même rang dans la distribution du patrimoine. Mais du même souffle, on constate que plus de deux ménages sur dix sont en situation de discordance, soit les parties ombrées du tableau 1. Ainsi, 11 % des ménages, c'est-à-dire 390 300 ménages, sont dans les quintiles inférieurs du revenu, mais dans les quintiles supérieurs du patrimoine (la zone en dessous de la diagonale). Une même proportion comprend les ménages se retrouvant dans les quintiles supérieurs de revenu, mais dans les quintiles inférieurs du patrimoine (dans la zone au-dessus de la diagonale).

1. © Mathieu LIZOTTE et Stéphane CRESPO.
2. Mathieu Lizotte est doctorant en sociologie de l'Université Laval et Stéphane Crespo, agent de recherche à la Direction des statistiques sociodémographiques de l'Institut de la statistique du Québec.
3. Il est question ici du patrimoine au sens financier, parfois appelé l'avoir net, c'est-à-dire la différence entre le total des actifs (valeur immobilière, régimes de pensions, actions boursières, etc.) et du total des passifs (hypothèque, cartes de crédit, prêt automobile, etc.).
4. Nous désignons ici les ménages « concordants » ceux dont le rang dans la distribution du revenu correspond relativement à leur rang dans la distribution du patrimoine et les « discordants » ceux dont le rang ne concorde pas entre les deux distributions (voir l'encadré 1).

Tableau 1

Distribution des ménages, selon la situation de concordance ou de discordance entre le revenu disponible et le patrimoine, Québec, 2012

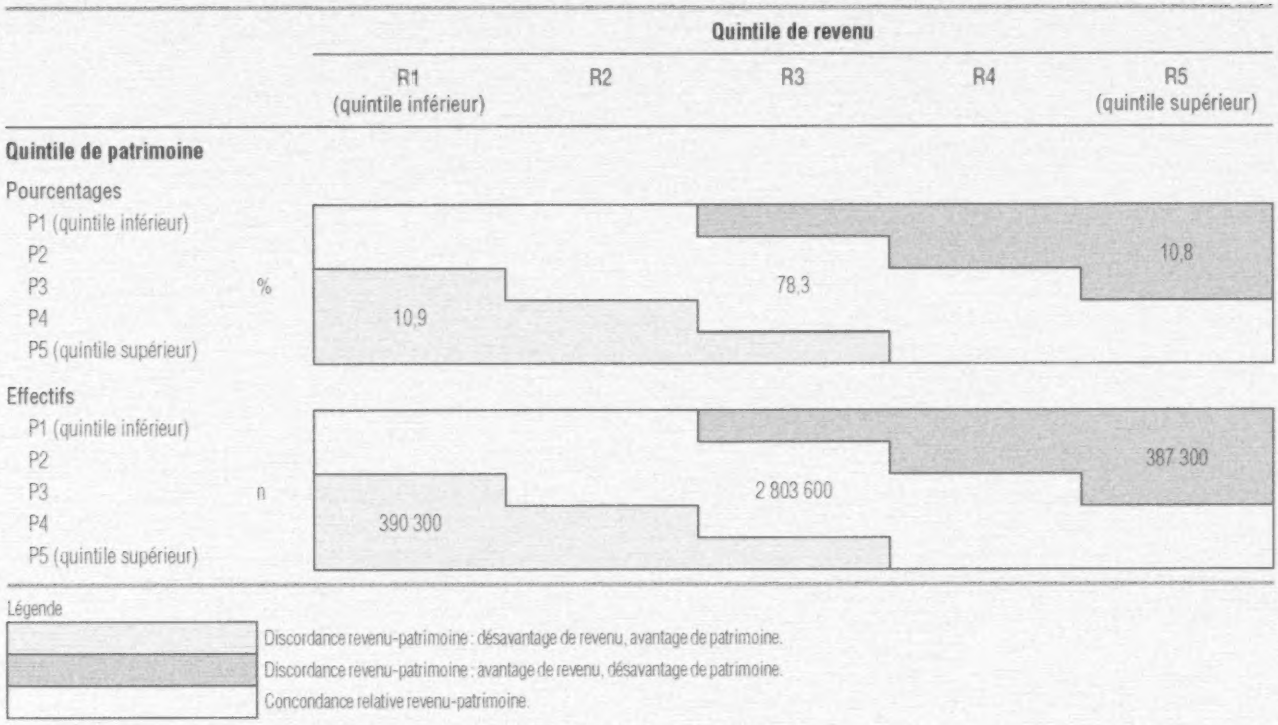

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Encadré 1. Démarche d'analyse

Afin d'identifier les ménages selon la présence ou l'absence de concordance entre le revenu et le patrimoine, la stratégie d'analyse choisie consiste, dans un premier temps, à classer ces ménages en ordre croissant de leur revenu disponible (ou revenu après impôt et transferts), puis à créer cinq groupes de tailles égales, nommés « quintiles de revenu ». Ainsi, le premier groupe (R1) comprend les 20 % des ménages dont le revenu est le plus faible, le deuxième (R2) comprend les 20 % des ménages suivants, et ainsi de suite jusqu'au cinquième groupe (R5), qui comprend les 20 % des ménages dont le revenu est le plus élevé. Dans un second temps, on répète la même démarche visant à constituer cinq groupes, mais en classant les ménages par ordre croissant du patrimoine ; on constitue alors les « quintiles de patrimoine » (P1 à P5). Dans un troisième temps, on croise ces deux distributions de quintiles, ce qui génère un tableau à 25 cellules, dont chacune est représentée par une combinaison particulière entre un quintile de revenu et un quintile de patrimoine.

Voici comment les sous-ensembles de ménages qui correspondent à la situation de concordance revenu-patrimoine, et aux deux situations de discordance (*désavantage* de revenu et *avantage* de patrimoine, *avantage* de revenu et *désavantage* de patrimoine) ont été identifiés. Dans la situation de concordance revenu-patrimoine, le rang quintile du revenu concorde parfaitement avec le rang quintile du patrimoine, ou est décalé d'au plus un niveau de rang[5]. La zone non ombragée du tableau 1, correspondant *grosso modo* à une diagonale, caractérise cette situation. La zone située sous cette diagonale représente la situation de discordance où l'on observe concurremment un désavantage à l'égard du revenu, mais un avantage en ce qui concerne le patrimoine, tandis que la portion supérieure représente la situation contraire.

5. Dans ce cas, la différence en valeur absolue, entre le rang quintile du revenu et le rang quintile du patrimoine, est égale à 1. Tel est le cas, par exemple, de la cellule R1-P2 du tableau 1, ou encore de la cellule R3-P2.

Plus la discordance entre la distribution du revenu et du patrimoine est élevée, moins l'on compte de ménages

Le tableau 2 reproduit la même analyse qu'au tableau 1, mais en détaillant cette fois les prévalences et les effectifs des 25 cellules correspondant à tous les rangs quintiles croisés, tout en préservant le découpage en trois situations[6]. Autrement dit, les proportions totalisent 100 % pour chacune de ces situations : concordance revenu-patrimoine, discordance riche en revenu et pauvre en patrimoine, discordance pauvre en revenu et riche en patrimoine. Ainsi, l'univers de référence n'est pas l'ensemble des ménages, mais les ménages appartenant à l'une ou l'autre de ces trois situations.

Parmi les ménages en situation de concordance, environ la moitié (48,9 %)[7] partage exactement les mêmes rangs quintiles de revenu et de patrimoine. Soulignons que cette concordance parfaite est plus importante aux extrêmes des distributions. En effet, 15 % des ménages en situation de concordance se situent à la fois dans les quintiles inférieurs du revenu et du patrimoine (R1-P1), et 13 % dans les quintiles supérieurs (R5-P5), alors que les proportions sont sous la barre des 8 % pour les autres combinaisons (R2-P2, R3-P3, R4-P4).

Pour les ménages en situation de discordance, des effets de concentration ressortent aussi. Plus le degré de discordance s'atténue (c'est-à-dire plus la différence entre les rangs quintiles respectifs du revenu et du patrimoine se réduisent), plus l'on compte de ménages. D'abord, parmi les ménages en situation de discordance impliquant un désavantage dans la répartition du revenu, mais un avantage dans la répartition du patrimoine, 4 % présentent une différence de quatre niveaux de rang (R1-P5), 17 % une différence de trois niveaux (R1-P4 et R2-P5), et 79 % une différence de deux niveaux seulement (R1-P3, R2-P4 et R3-P5).

Tableau 2

Distribution des ménages, selon les quintiles de revenu disponible et de patrimoine, Québec, 2012

		Quintile de revenu					
		R1 (quintile inférieur)	R2	R3	R4	R5 (quintile supérieur)	Total
Quintile de patrimoine							
Pourcentages[1]				↓ total : 100 % ↓			
P1 (quintile inférieur)		15,5	6,5	16,2	7,4	2,4	
P2		6,7	8,0	5,1	33,9	8,3	
P3		14,1	5,5	5,8	7,9	31,8	
P4	%	6,2	29,9	7,5	6,4	6,5	
P5 (quintile supérieur)		4,4	10,8	34,6	5,5	13,2	
Total		↑ total : 100 % ↑				↖ total : 100 %	
Effectifs							
P1 (quintile inférieur)		434 600	180 900	62 700	28 800	9 200	**716 200**
P2		186 600	223 900	142 600	131 400	32 100	**716 600**
P3		55 200	153 000	162 900	222 100	123 000	**716 200**
P4	n	24 000	116 700	211 500	180 300	182 900	**715 400**
P5 (quintile supérieur)		17 100	42 300	135 000	153 300	369 000	**716 700**
Total		**717 500**	**716 800**	**714 700**	**715 900**	**716 200**	**3 581 100**

Légende

- Discordance revenu-patrimoine : désavantage de revenu, avantage de patrimoine.
- Discordance revenu-patrimoine : avantage de revenu, désavantage de patrimoine.
- Concordance relative revenu-patrimoine.

1 : Le total des pourcentages à l'intérieur de chaque section (correspondant à une situation de concordance ou de discordance revenu-patrimoine) est de 100 %. L'univers de référence n'est donc pas l'ensemble des ménages, mais les ménages appartenant à l'une ou l'autre des trois situations.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6. Chacune de ces cellules correspond au croisement entre un rang quintile du revenu et un rang quintile du patrimoine (voir l'encadré 1).

7. Le calcul se détaille comme suit : 15,5 (R1-P1) + 8,0 (R2-P2) + 5,8 (R3-P3) + 6,4 (R4-P4) + 13,2 (R5-P5) = 48,9 %.

Ensuite, parmi les ménages en situation de discordance avec un avantage dans la distribution du revenu et un désavantage dans la distribution du patrimoine, 2 % présentent une différence de quatre niveaux de rang (R5-P1), 16 % une différence de trois niveaux (R4-P1 et R5-P2), et 82 % une différence de deux niveaux (R3-P1, R4-P2 et R5-P3). Il appert clairement que plus la discordance entre le revenu et le patrimoine est élevée, plus les prévalences ou les effectifs sont faibles.

Tableau 3

L'étendue des conditions de vie matérielles des ménages québécois selon le lien de correspondance entre le revenu et le patrimoine, Québec, 2012

	Discordants : riche en revenu, pauvre en patrimoine		Concordants		Discordants : pauvre en revenu, riche en patrimoine	
	Revenu	Patrimoine	Revenu	Patrimoine	Revenu	Patrimoine
95e centile	114 400	292 400	144 200	2 011 700	51 700	2 176 900
Médiane	73 100	68 600	43 700	179 700	33 500	713 000
5e centile	43 200	-7 650	7 900	-300	11 600	166 700

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

L'étendue du revenu et du patrimoine

Tandis que l'exercice des tableaux croisés a permis de mesurer le degré de correspondance entre les distributions du revenu et du patrimoine, lequel s'est avéré fort, cette partie vise à chiffrer l'étendue des différences dans les conditions de vie matérielles entre les ménages. Comme on peut le constater au tableau 3, l'étendue du revenu et du patrimoine confirme que les conditions de vie matérielles diffèrent grandement selon les trois sous-populations étudiées.

Les ménages en situation de concordance ont un revenu et un patrimoine médians de 43 700 $ et de 179 700 $ respectivement. Autrement dit, la moitié des ménages ont des revenus ou un patrimoine inférieurs à ces médianes, tandis que l'autre moitié sont supérieurs. Parmi ceux se retrouvant parmi les moins nantis (5e centile), à la fois pour le revenu et le patrimoine, leur revenu s'élève à 7 900 $ et leur patrimoine est négatif, à -300 $[8]. À l'autre extrême de la distribution, les ménages situés au 95e centile ont un revenu et un patrimoine de 144 200 $ et de 2 011 700 $ respectivement.

Parmi les ménages qui sont pauvres en revenu, mais riches en patrimoine, le revenu et le patrimoine médians se situent respectivement à 33 500 $ et à 713 000 $. Notons que la médiane du revenu est légèrement supérieure au seuil de faible revenu, soit 26 097 $, calculé pour un ménage en couple (CEPE 2014). De plus, comparativement aux ménages en situation de concordance, cette catégorie a un patrimoine médian supérieur de 297 % (713 000 $ comparés à 179 700 $). Par ailleurs, au 5e centile, le revenu des ménages se situe à 11 600 $, et la valeur du patrimoine s'élève à 166 700 $. Au 95e décile, le revenu se situe à 51 700 $ et le patrimoine à 2 176 900 $.

Enfin, pour les ménages riches en revenus, mais pauvres en patrimoine, le revenu et le patrimoine médians s'élèvent à 73 100 $ et à 68 600 $ respectivement. L'étendue du 5e au 95e centile se situe entre 43 200 $ à 114 400 $, tandis que l'étendue pour le patrimoine se trouve entre -7 650 $ et 292 400 $.

L'évolution du revenu et l'accumulation du patrimoine selon le cycle de vie

Selon l'hypothèse des cycles de vie de Modigliani (1986), il est attendu qu'au début de la vie active sur le marché du travail les jeunes commencent en bas de l'échelle, et puis au fil des années, tout en tenant compte de la scolarité acquise et du parcours de travail, que les revenus augmentent progressivement. L'accumulation du patrimoine au cours de leur vie active, notamment par l'immobilier et les régimes de pension va aussi de pair pour atteindre un plateau avant le décaissement des avoirs après la retraite. Ainsi la place qu'on occupe dans la stratification sociale – ou dans le tableau des rangs quintiles – change au cours du cycle de vie. Par exemple, à éducation équivalente et sans patrimoine transmis par des tiers, un jeune aura probablement un revenu ou un patrimoine plus faible qu'une personne de 50 ans.

Parallèlement, cette théorie sous-tend que le patrimoine accumulé croîtra en fonction du revenu. Ainsi, le rang qu'un ménage occupe dans la distribution du patrimoine devrait correspondre approximativement au rang qu'il occupe dans la distribution du revenu. Puisque près de huit ménages sur dix se retrouvent dans cette situation (zone diagonale dans les tableaux 1 et 2), on peut conclure que la théorie de Modigliani s'applique à la vaste majorité des ménages québécois, du moins pour le lien entre le revenu et le patrimoine. Comme on le verra plus tard, parmi les deux ménages sur dix qui ne correspondent pas à ce profil, la composante de l'âge s'applique en partie également.

8. Il importe d'interpréter le patrimoine négatif avec grande précaution, car il ne permet pas en soi de déterminer l'ampleur des actifs et des passifs. Par conséquent, il existe plusieurs situations financières qui pourraient mener à un patrimoine négatif de -300 $. Par exemple, un ménage avec 2 000 $ dans un compte chéquier et un solde de 2 300 $ sur une carte de crédit aurait le même patrimoine qu'un ménage ayant 100 000 $ d'actifs (en divers produits financiers, valeur résidentielle, fonds mutuels, actions, etc.) et 100 300 $ de dettes en plusieurs formes (hypothèque, prêt automobile, prêt étudiant, etc.).

Qui sont les ménages qui ont des revenus relativement élevés, mais peu de patrimoine financier ?

Trois variables semblent rendre compte du type de ménages ayant de hauts revenus, mais peu de patrimoine : la composition familiale, le double revenu et la scolarité élevée (tableau 4). D'abord, on constate que 76 % sont en couple ; 42 % avec des enfants, 34 % sans enfants. Plus de couples que de personnes seules ou de familles monoparentales augmentent la probabilité d'un ménage à revenu multiple. En effet, 65 % des ménages ont un double revenu et 17 % ont même un triple revenu. Si cela explique les revenus élevés, il n'en est pas de même pour le faible niveau de patrimoine. On observe qu'une forte proportion de jeunes ménages se trouvent non seulement au début du cycle de vie et du processus d'accumulation, mais ont un niveau de scolarité élevé. Ainsi, 10 % des ménages ont moins de 25 ans et 69 % entre 25 à 44 ans, donc approximativement 80 % des ménages sont susceptibles d'être aux études ou de ne pas avoir accumulé autant que d'autres, en raison de leur entrée tardive sur le marché du travail. De fait, 38 % des riches en revenu, mais pauvres en patrimoine, ont un diplôme universitaire ; en particulier, 18 % ont un diplôme de maîtrise ou de doctorat.

Les années additionnelles de scolarité investies expliquent à la fois un retard dans l'accumulation du patrimoine et le revenu élevé. Cela s'applique aux diplômés de premier cycle, mais encore plus aux cycles supérieurs. L'effet est aussi accentué par le haut degré d'homogamie[9] de scolarité (Hamplova et Le Bourdais 2008). Le revenu élevé fera en sorte que la majorité des ménages de cette catégorie devrait éventuellement rattraper le patrimoine de leur cohorte d'âge moins scolarisée, et même la dépasser (à condition que le pari de la scolarité se soit avéré financièrement avantageux), au fur et à mesure qu'ils accèdent à la propriété et qu'ils repayent l'hypothèque. Soulignons que près de 48 % de ces ménages sont propriétaires avec une hypothèque et près de 50 % sont locataires.

En somme, les ménages ayant des revenus relativement élevés, mais peu de patrimoine se distinguent par le fait de vivre en couple, la présence de plus d'un revenu dans le ménage, les plus hauts niveaux de scolarité, le plus jeune âge et l'absence de propriété sans hypothèque.

Et qui sont ceux qui au contraire possèdent de plus faibles revenus, mais un bon patrimoine financier ?

Près de 70 % de ces ménages tirent leur revenu des transferts gouvernementaux (40 %) et des revenus de pensions privés (30 %) (tableau 4)[10]. Ce groupe comprend donc une grande proportion de personnes retraitées qui ont déjà accumulé un patrimoine important et qui sont en mesure de vivre d'un revenu moins élevé. En effet, 63 % de ces ménages sont propriétaires sans hypothèques. Ils sont ainsi plus en mesure de subvenir à leurs besoins essentiels avec un revenu moins élevé que pendant leur vie active. Rappelons que leur patrimoine varie de 166 700 $ à 2 176 900 $ (tableau 3). Ce grand écart souligne que même lorsqu'on ne retient que les ménages ayant de faibles revenus et se retrouvant dans les quintiles supérieurs du patrimoine, de grandes variations existent dans les avoirs financiers. Notons d'ailleurs que près de 47 % ont reçu un héritage.

Dans ce groupe, on retrouve principalement des ménages dont le principal soutien économique est âgé entre 45 à 64 ans (42 %) et de ménages dont le principal soutien est âgé de 65 ans ou plus (49 %). L'examen de la composition familiale révèle que les revenus peu élevés sont aussi liés à la forte proportion de ménages célibataires (54 %), ainsi au fait que seulement 8 % des ménages ont un double revenu, malgré que 43 % sont en couple.

En somme, bien que l'on retrouve divers groupes sociaux, cette catégorie est principalement composée de retraités, de propriétaires sans hypothèques, de célibataires ou de couples qui vivent d'au plus un revenu d'emploi, et d'une bonne proportion de ménages ayant reçu un héritage.

9. Tendance d'une personne à choisir un conjoint ayant le même statut social, dans l'exemple ici, par le niveau de scolarité.

10. D'autres analyses réalisées ne permettent pas de conclure que la proportion de ménages à la retraite n'est pas différente entre les concordants (9 %) et les discordants (15 %). Cependant, chez les discordants, la totalité des retraités est regroupée chez les discordants à désavantage revenu et à avantage patrimoine (voir tableau 4).

Tableau 4

Distribution de quelques caractéristiques des ménages selon la situation de discordance ou de concordance entre le revenu et le patrimoine, Québec, 2012

	Discordance		Écart	Discordance (les deux situations confondues)	Concordance	Écart
	Avantage de revenu, désavantage de patrimoine	Désavantage de revenu, avantage de patrimoine				
	%		point	%		point
Âge du soutien principal de ménage						
Moins de 25 ans	9,8	2,1	−7,6††	5,9	9,4	3,5†
25 à 44 ans	69,3	6,4	−62,9††	37,7	29,4	−8,4††
45 à 64 ans	19,8	42,2	22,4††	31,0	38,5	7,5††
65 ans et plus	1,1	49,3	48,2††	25,3	22,8	−2,6
Principale source de revenus du ménage						
Salaires et traitements	93,4	17,8	−75,6††	55,4	58,0	2,6
Travail autonome	x	4,4	x[z]	4,2	3,7	−0,4
Transferts gouvernementaux	2,4	39,9	37,5††	21,2	27,1	5,8†
Placements	x	4,5	x[x]	2,4	1,4	−1,0
Pensions privées	0,0	30,4	30,4††	15,2	8,6	−6,6
Autres revenus privés	0,0	3,0	3,0†	1,5	1,1	−0,4
Situation vis-à-vis le logement						
Propriétaire sans hypothèque	2,7	63,0	60,3††	33,0	22,9	−10,1††
Propriétaire avec hypothèque	47,5	24,8	−22,7††	36,1	30,5	−5,6
Locataire	49,8	12,2	−37,6††	30,9	46,6	15,7††
Type de ménage						
Ménage d'une personne	8,0	54,0	46,1††	31,1	39,7	8,7††
Couple avec enfants	42,2	2,9	−39,3††	22,4	18,0	−4,5
Couple sans enfants	34,0	40,4	6,4	37,2	30,4	−6,8††
Famille monoparentale	7,6	0,8	−6,7††	4,2	3,8	−0,4
Autre type de ménage	8,3	1,9	−6,4††	5,1	8,1	3,0†
A reçu un héritage						
Oui	18,3	46,8	28,5††	32,6	26,6	−6,0†
Non	80,9	52,7	−28,3††	66,7	72,8	6,1†
Information manquante	0,7	0,5	−0,2	0,6	0,6	−0,1
Nombre de revenus d'emploi						
Aucun	1,2	45,5	44,3††	23,5	25,2	1,8
Un	17,4	45,1	27,7††	31,3	38,5	7,2†
Deux	64,7	7,5	−57,2††	36,0	26,2	−9,8††
Trois et plus	16,7	1,9	−14,8††	9,3	10,1	0,8
Niveau de scolarité						
Secondaire et moins	17,6	43,6	26,0††	30,6	33,4	2,8
Collégial	44,8	37,5	−7,3	41,2	34,9	−6,2†
Baccalauréat	19,1	13,2	−5,9	16,2	21,7	5,5†
Maîtrise et doctorat	18,4	5,6	−12,8††	12,0	10,0	−2,0

††: $p \leq 0,01$; † $0,01 < p \leq 0,05$. Les erreurs-types à partir desquelles les tests d'hypothèse ont été effectués sont basées sur la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*) à partir de 1000 poids répliques.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

Cette étude exploratoire a permis d'entrevoir les liens entre le revenu et le patrimoine. Elle a établi qu'environ quatre ménages québécois sur cinq sont dans des situations où leur niveau de revenu correspond approximativement à leur niveau de patrimoine. À l'inverse, les résultats ont révélé qu'environ un cinquième de ménages québécois se retrouvent dans une échelle de distribution fort différente pour le revenu et le patrimoine. On retrouve ceux dont les revenus sont faibles, mais le patrimoine relativement élevé (11 %) et ceux dont les revenus sont, au contraire, élevés, mais le patrimoine peu important (11 %). L'analyse des étendues du revenu et du patrimoine de ces trois situations a permis de chiffrer les différences dans leurs conditions de vie matérielles.

Puisque 80 % des ménages québécois sont en situation de concordance, les résultats suggèrent fortement que leurs conditions de vie matérielles s'expliquent en grande partie par l'hypothèse des cycles de vie – dans la mesure où leur rang dans la distribution du patrimoine correspond approximativement au rang dans la distribution du revenu. Quant aux deux types de discordants, l'examen des caractéristiques sociodémographiques a fait ressortir des effets importants liés à la scolarité, au double revenu, au statut de propriété, à la composition familiale et à l'héritage. Ainsi, les jeunes ménages, par l'importance que revêtent les salaires et transferts dans la composition de leur revenu, et par leur tendance à ne pas encore être propriétaires sans hypothèques, sont plus souvent en situation de revenus plus élevés, mais moins de patrimoine. Ce groupe est donc surtout composé de jeunes et de locataires, mais aussi de couples, de personnes hautement scolarisées, et de ménages à double revenu.

Inversement, les ménages plus âgés, plus souvent à la retraite, disposent de revenus généralement moins élevés, mais sont beaucoup plus souvent propriétaires sans hypothèques. Cette situation à l'égard du revenu et du patrimoine permet d'expliquer pourquoi on les trouve en surnombre parmi les ménages ayant de faibles revenus, mais un bon patrimoine. On y retrouve aussi plus de célibataires ou de couples ayant au plus un revenu d'emploi et de ménages ayant reçu un héritage.

Références

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2014). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2013*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 75 p.

HAMPLOVA, D, et C. LE BOURDAIS (2008). « Educational Homogamy of Married and Unmarried Couples in English and French Canada », ***Cahier canadien de sociologie***, vol. 33, n° 4, p. 845-872.

MODIGLIANI, F.(1986). « Life Cycle, Individual Thrift, and the Wealth of Nations », *The American Economic Review*, vol. 76, n° 3, p. 297–313.

Un portrait des dix premières années de mariages de conjoints de même sexe au Québec

par Anne Binette Charbonneau

À la fin de 2014, vingt pays avaient autorisé les mariages entre personnes de même sexe, sur l'ensemble de leur territoire ou une partie de celui-ci. Les Pays-Bas ont été les précurseurs en 2001, suivis par la Belgique deux ans plus tard. Au Canada, neuf provinces et territoires avaient déjà autorisé le mariage entre conjoints de même sexe avant qu'il soit reconnu par une loi fédérale en juillet 2005. Le Québec a été parmi les premiers, le 19 mars 2004, après l'Ontario et la Colombie-Britannique (juin et juillet 2003). Profitant de la célébration, au cours des derniers mois, des noces d'étain des premiers couples de même sexe à s'être uni légalement au Québec, nous présentons ici un bilan statistique des dix premières années. Entre 2004 et 2013, les couples féminins sont devenus plus nombreux que les couples masculins, le choix d'une personne désignée comme célébrant a gagné en popularité et la part des couples venant de l'extérieur qui choisissent de se marier au Québec s'est réduite.

Les mariages féminins maintenant plus nombreux que les mariages masculins

En 2004, première année durant laquelle les mariages de conjoints de même sexe ont été autorisés au Québec, 245 couples ont choisi de se marier (tableau 1). Ce nombre s'est ensuite accru pour culminer à 621 mariages de conjoints de même sexe en 2006. Il a par la suite connu un petit creux, autour de 450, avant de se stabiliser à environ 500 entre 2009 et 2012. En 2013, le nombre de mariages a augmenté et s'établit à près de 600, soit presque autant que le sommet de 2006. Au cours des dix dernières années, la part des mariages de conjoints de même sexe parmi l'ensemble des mariages est demeurée plutôt stable, entre 2 % et 3 %.

Si durant les premières années les couples masculins se mariaient en plus grand nombre que les couples féminins, pour une troisième année consécutive, les femmes sont un peu plus nombreuses (figure 1). En 2013, 309 couples féminins se sont unis contre 288 couples masculins (données provisoires). Le nombre de mariages de couples féminins est en augmentation depuis 2008 (alors qu'il était de 186), tandis que celui de couples masculins fluctue légèrement (autour de 270).

Tableau 1

Mariages selon le sexe des conjoints, Québec, 2004-2013

Année	Mariages				
	Même sexe			Sexe opposé	Total
	Total	2 hommes	2 femmes		
	n				
2004[1]	245	148	97	21 034	21 279
2005	451	278	173	21 793	22 244
2006	621	349	272	21 335	21 956
2007	467	251	216	21 680	22 147
2008	448	262	186	21 605	22 053
2009	513	291	222	22 075	22 588
2010	515	281	234	22 684	23 199
2011	493	237	256	22 410	22 903
2012	514	255	259	22 990	23 504
2013[p]	597	288	309	22 593	23 190

Note : Les données de 2013 étant provisoires, les nombres présentés dans cet article peuvent différer de ceux diffusés sur le site Web.

1. Les mariages de conjoints de même sexe sont permis au Québec depuis le 19 mars 2004.

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques du Québec.

Figure 1

Mariages de conjoints de même sexe selon le sexe des conjoints, Québec, 2004-2013

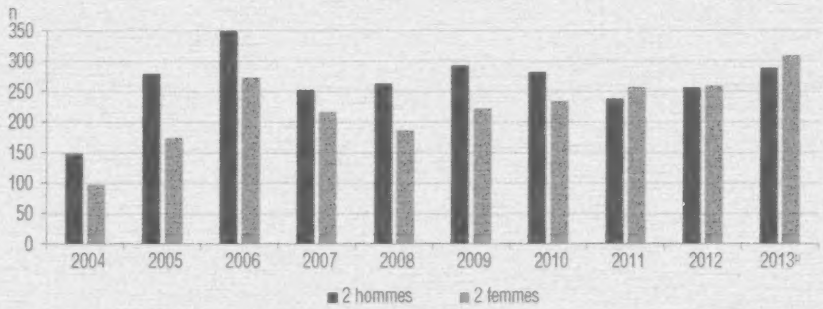

Source : Tableau 1.

Précisions sur les données

Les données sur les mariages proviennent du Registre des événements démographiques du Québec, tenu par l'Institut de la statistique du Québec. Le fichier est constitué de tous les mariages célébrés au Québec, incluant les couples de non-résidents venus y unir leur destinée. Les données sur les Québécois et Québécoises ayant choisi de se marier dans une autre province ou un autre pays ne sont pas disponibles.

Les données de 2013 (les plus récentes données disponibles) sont provisoires. Elles ont été extraites en octobre 2014. Par conséquent, les nombres présentés dans cet article peuvent différer légèrement de ceux diffusés sur le site Web de l'Institut.

Statistique Canada a cessé la collecte et la compilation annuelles des données sur les mariages à l'échelle du Canada ; les dernières données disponibles sont celles de 2008. Il n'a donc pas été possible de faire des comparaisons interprovinciales pour la période à l'étude.

Statistique Canada a également cessé, après 2008, la production du fichier statistique portant sur les divorces. Ce fichier était produit à partir des données recueillies par le Bureau d'enregistrement des actions en divorce du ministère de la Justice du Canada. C'est de ce fichier qu'étaient tirées les données sur les divorces au Québec. Par conséquent, il n'existe plus de fichier statistique permettant de faire le portrait des divorces, tant au Québec qu'au Canada. Cet article ne présente donc aucune donnée sur les divorces de conjoints de même sexe.

De plus en plus de couples s'unissent devant une personne désignée

Durant les premières années de la nouvelle législation, la majorité des mariages de conjoints de même sexe étaient célébrés au palais de justice par un greffier. Cette proportion a toutefois grandement diminué au fil du temps. En 2004, presque 6 mariages de même sexe sur 10 ont été célébrés par un greffier, contre 24 % en 2013 (figure 2). En contrepartie, les personnes désignées[1] et les notaires célèbrent une part grandissante de mariages. Leur part respective est passée de 4 % et 13 % la première année à 30 % et 26 % en 2013. Pour une deuxième année, les mariages célébrés par une personne désignée ont été les plus populaires. Ils sont généralement un peu plus fréquents chez les couples féminins que masculins (données non illustrées). Enfin, le mariage religieux, célébré devant un ministre du culte, est quant à lui plutôt stable depuis dix ans. En 2013, environ deux mariages de même sexe sur dix sont religieux, les hommes et les femmes affichant une proportion similaire. Chez les conjoints de sexe opposé, la part des mariages célébrés par un ministre du culte ne cesse de diminuer, notamment au profit des personnes désignées, et passe pour la première fois en 2013 sous la barre des 50 % (Institut de la statistique du Québec, 2014). Cette proportion demeure malgré tout beaucoup plus importante que chez les couples de même sexe, en raison notamment des normes qui régissent le mariage dans certaines religions.

Figure 2
Mariages selon la catégorie du célébrant, conjoints de même sexe et conjoints de sexe opposé, Québec, 2004-2013

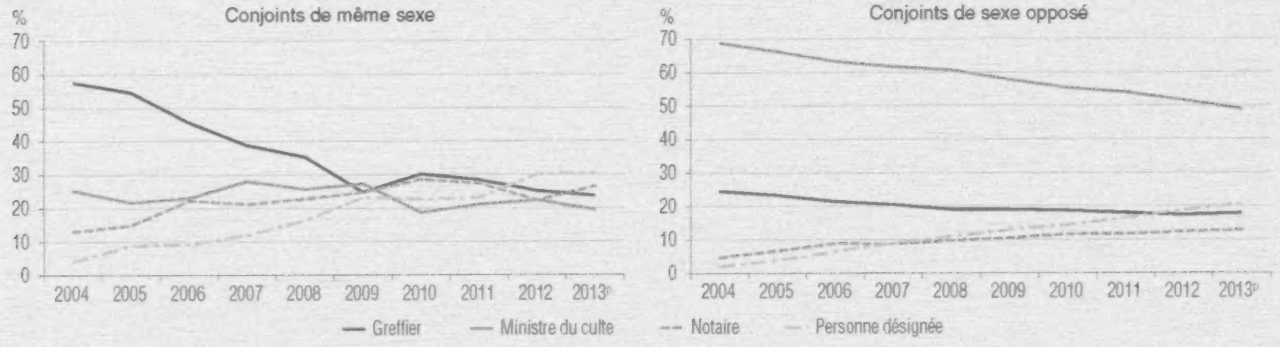

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques du Québec.

1. Les personnes désignées sont des célébrants autorisés par le ministre de la Justice. Il peut s'agir d'un maire ou d'un fonctionnaire municipal, mais aussi d'un ami ou d'un membre de la famille du couple.

L'état matrimonial des conjoints avant le mariage peut influencer le choix d'un mariage religieux ou civil, puisque les personnes divorcées n'ont pas toujours la possibilité de se remarier religieusement. De fait, chez les couples de sexe opposé, les mariages célébrés par un ministre du culte sont moins nombreux lorsqu'il y a remariage d'un des conjoints. Par contre, chez les couples de même sexe, la part des mariages religieux est sensiblement la même, que les conjoints aient déjà été mariés ou non. On peut donc penser que les sociétés religieuses qui acceptent les mariages entre conjoints de même sexe soient également plus enclines à accepter le remariage.

Préférence pour un mariage l'été et un samedi

Les mois de juin à septembre représentent la haute saison des mariages. Chez les couples de même sexe, un peu plus de la moitié des mariages ont été célébrés au cours de la saison estivale (données non illustrées). Cette proportion est toutefois légèrement inférieure à celle observée chez les couples de sexe opposé, pour lesquels la proportion est de plus de six mariages sur dix. Les unions de deux femmes ont tendance à se concentrer légèrement plus durant l'été que celles de deux hommes.

Parmi les jours de la semaine, une majorité de couples choisissent de se marier le samedi (figure 3). En 2013, 7 mariages de conjoints de même sexe sur 10 ont été célébrés un samedi. Si cette préférence a connu une certaine augmentation depuis 2005, elle demeure inférieure à celle des couples de sexe opposé qui frôle le 80 %. Toutes proportions gardées, les couples féminins sont généralement un peu plus nombreux que les couples masculins à se marier le samedi.

Les conjoints de même sexe se sont mariés en moyenne après l'âge de 40 ans

L'âge moyen des personnes qui se sont mariées au Québec avec un partenaire de même sexe au cours des dix dernières années est relativement élevé, fluctuant entre 40 ans et 44 ans (figure 4). Quant aux conjoints de sexe opposé, bien que l'âge moyen se soit élevé au cours de la période, il demeure inférieur à celui des conjoints de même sexe. En 2013, l'âge moyen des personnes qui se sont mariées est de 38,5 ans chez les conjoints de sexe opposé, comparativement à près de 43 ans chez les conjoints de même sexe. Parmi ces derniers, les hommes sont en moyenne un peu plus âgés que les femmes lorsqu'ils se marient, bien que l'écart soit généralement de faible ampleur.

Figure 3

Proportion de mariages célébrés le samedi selon le sexe des conjoints, Québec, 2004-2013

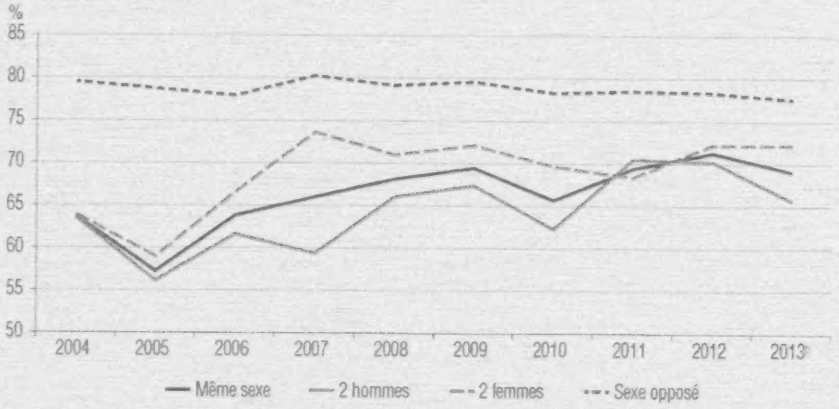

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques du Québec.

Figure 4

Âge moyen des conjoints au moment du mariage selon le sexe des conjoints, Québec, 2004-2013

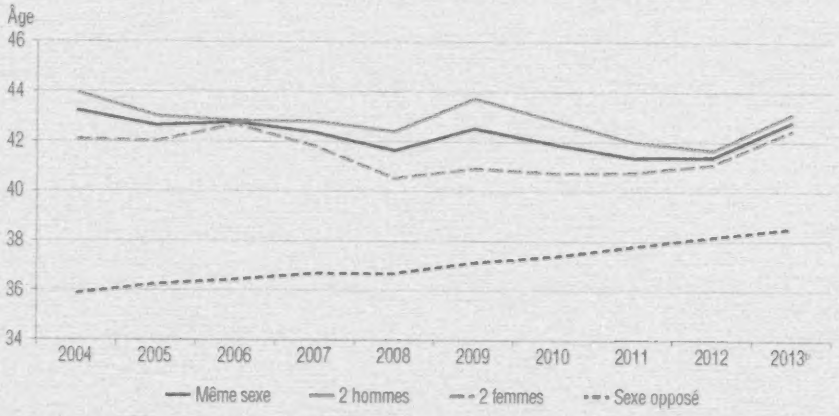

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques du Québec.

Des écarts d'âge entre conjoints plus importants chez les couples masculins que féminins

L'ensemble des partenaires de même sexe qui se sont mariés entre 2004 et 2013 avait en moyenne un écart d'âge de 6,4 ans, soit plus que chez les couples de sexe opposé dont l'écart moyen est de 4,5 ans (figure 5). Ces écarts sont demeurés relativement stables au cours des dix années à l'étude. L'écart moyen est plus important entre les conjoints de couples masculins (7,4 ans) qu'entre ceux de couples féminins (5,2 ans).

Autant chez les hommes que chez les femmes, l'écart d'âge est le plus souvent de quelques années seulement. La moitié des couples masculins qui se sont mariés depuis 2004 affichent un écart d'âge de cinq années ou moins, alors que c'est le cas d'un peu plus de six couples féminins sur dix (données non illustrées). Parmi les couples de sexe opposé, cette part est d'environ sept sur dix. Néanmoins, un certain nombre de couples affichent un écart d'âge de dix années ou plus entre les conjoints. C'est chez les couples formés de deux hommes que les grands écarts d'âge sont les plus fréquents, concernant 30 % des mariages célébrés entre 2004 et 2013. Cette part est de 15 % chez les couples formés de deux femmes, une proportion qui se compare davantage à celle observée chez les couples de sexe opposé (12 %).

La part des remariages est moins élevée chez les conjoints de même sexe

Dans la majorité des mariages de couples de même sexe ayant eu lieu entre 2004 et 2013, il s'agit d'une première union pour les deux conjoints. Durant cette période, 7 mariages sur 10 ont uni deux célibataires ; il y a donc eu remariage pour au moins un des deux partenaires dans 30 % des cas (figure 6). Chez les conjoints de sexe opposé, la part des remariages est un peu plus élevée, soit environ 35 %.

Chez les conjoints de même sexe, 23 % des mariages unissent un ou une célibataire avec une personne qui a déjà été mariée et 6 % unissent deux personnes pour lesquelles il s'agit d'un remariage. Chez les conjoints de sexe opposé, les proportions sont de 20 % et 15 % respectivement.

Les couples formés de deux femmes affichent une part plus importante de remariage que les couples formés de deux hommes. Tant chez les femmes que chez les hommes, il s'agit bien plus souvent d'un remariage pour un seul des partenaires.

Puisque les mariages de conjoints de même sexe sont autorisés seulement depuis 2004, on peut penser que dans le cas du remariage d'un conjoint, le mariage précédent était le plus souvent avec une personne du sexe opposé.

Figure 5

Écart d'âge moyen entre les conjoints au moment du mariage selon le sexe des conjoints, Québec, ensemble de la période 2004-2013

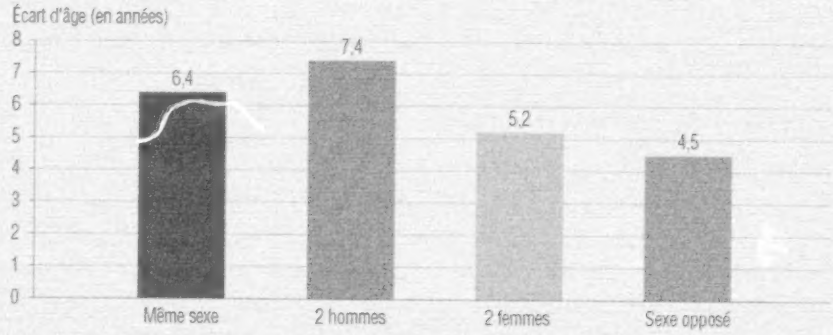

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques du Québec.

Figure 6

Premiers mariages et remariages selon le sexe des conjoints, Québec, ensemble de la période 2004-2013

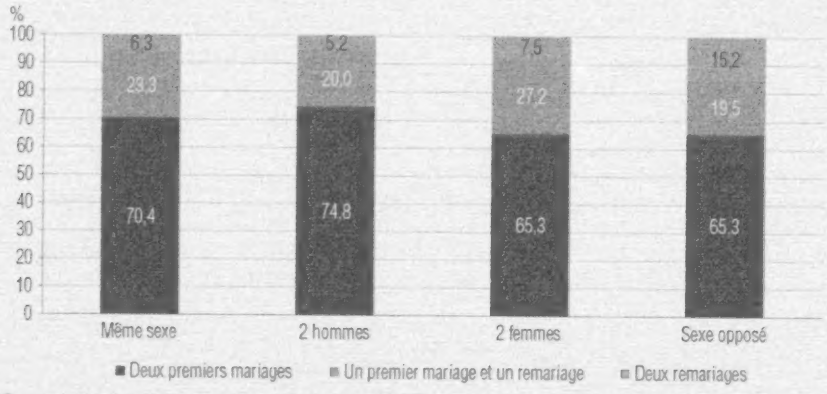

Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques du Québec.

Les couples de même sexe comptent plus souvent au moins un conjoint né à l'extérieur du Canada que les couples de sexe opposé

La part des couples de même sexe formés d'au moins une personne née à l'extérieur du Canada s'est accrue au cours des cinq années suivant la nouvelle législation, passant du tiers des mariages en 2004 à la moitié en 2008 (figure 7). Elle s'est ensuite stabilisée à environ 40 %, une proportion supérieure à celle observée chez les couples de sexe opposé, qui se maintient à près de 30 %. Une différence importante existe toutefois entre les couples féminins et les couples masculins. Tandis que 28 % des couples féminins qui se sont mariés en 2013 comptent au moins une conjointe née à l'étranger, c'est le cas d'environ la moitié des couples masculins (données non illustrées).

Parmi les couples de même sexe formés d'au moins un conjoint né à l'extérieur du Canada, on compte généralement plus de mariages unissant un conjoint né à l'étranger avec un Canadien, que de mariages entre deux conjoints nés à l'étranger : en 2013, leur part respective est de 23 % et de 15 %. Chez les couples de sexe opposé, la répartition est plus serrée (respectivement 15 % et 14 % en 2013).

Diminution de la part des couples venant de l'extérieur du Québec

Le Québec a été parmi les premiers endroits au monde à autoriser les mariages de conjoints de même sexe. Puisqu'il n'est pas nécessaire d'y résider pour s'y marier, la province a été

Figure 7

Mariages selon le lieu de naissance des conjoints, conjoints de même sexe et conjoints de sexe opposé, Québec, 2004-2013

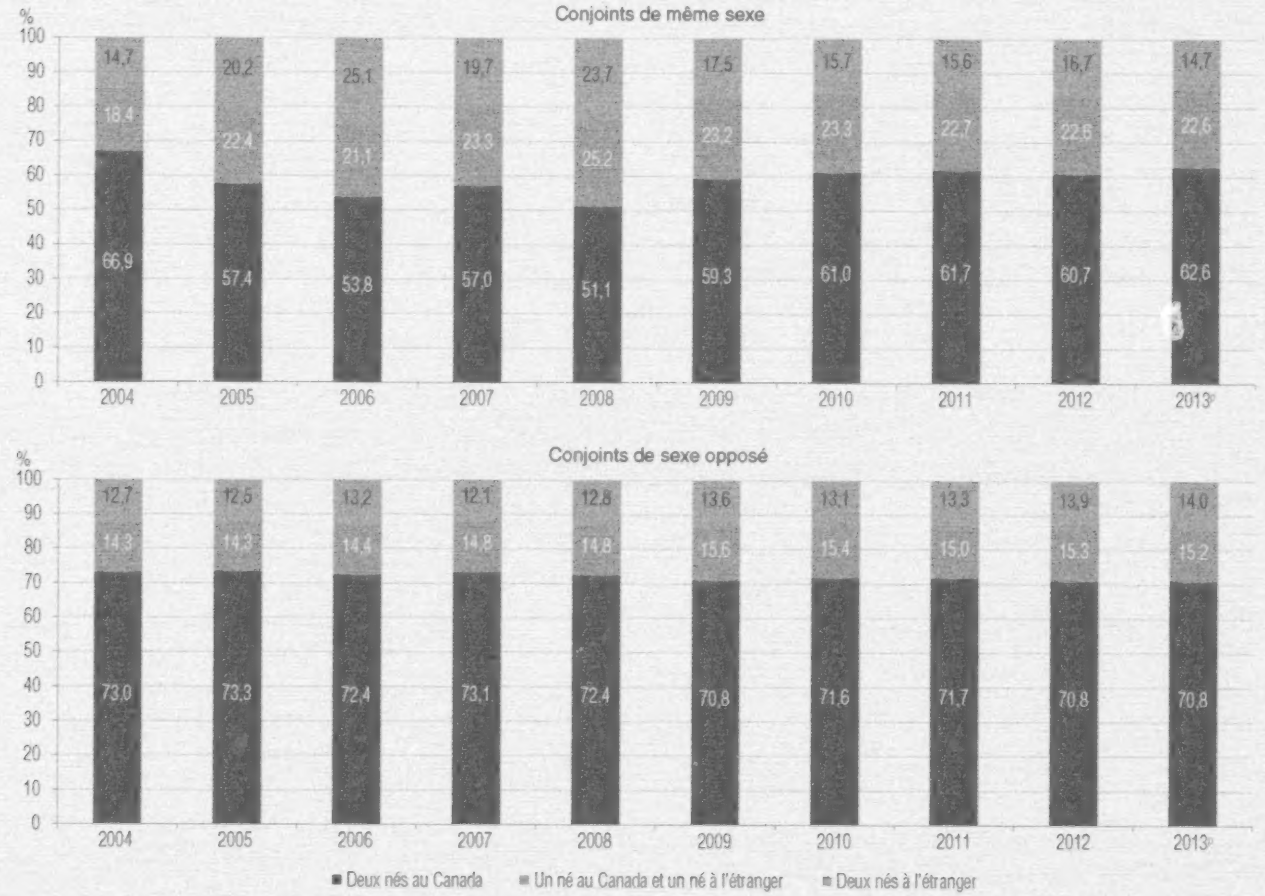

Notes : Quelques cas d'ex-conjoints d'union civile sont inclus dans les remariages.
Les états matrimoniaux non déclarés en 2013 sont répartis au prorata des états matrimoniaux déclarés.
Source : Institut de la statistique du Québec, Registre des événements démographiques du Québec.

une « destination mariage » pour des couples de même sexe de l'extérieur du Québec[2]. Au cours des cinq premières années suivant la législation, soit entre 2004 et 2008, 18 % des couples masculins et 16 % des couples féminins qui se sont mariés au Québec résidaient hors de la province (St-Amour et Girard, 2009). Parmi ces non-résidents, 75 % des couples demeuraient aux États-Unis, 17 % dans un autre pays et 8 % dans une autre province canadienne. Avec l'augmentation d'endroits autorisant le mariage homosexuel, le nombre de mariages de non-résidents a diminué au cours des cinq années suivantes. Entre 2009 et 2013, ceux-ci n'ont représenté que 8 % des mariages masculins et 7 % des mariages féminins célébrés au Québec, soit légèrement plus que chez les couples de sexe opposé dont la part a été de 4 % (données non illustrées). Parmi les couples de non-résidents, la proportion demeurant aux États-Unis n'est quant à elle plus que de 44 %, alors que celles demeurant dans un autre pays ou dans une autre province sont respectivement de 31 % et 25 %.

Conclusion

Autorisés depuis 2004 au Québec, les mariages entre conjoints de même sexe présentent des caractéristiques changeantes au fil du temps. L'analyse des dix premières années de données montre que le nombre de mariages unissant deux femmes a dépassé celui entre deux hommes, que les unions devant greffier ont perdu de leur popularité au profit, notamment, des personnes désignées, et que la part des mariages entre des conjoints venant de l'extérieur du Québec s'est réduite. Lorsqu'on les compare aux mariages entre conjoints de sexe opposé, on constate que les conjoints de même sexe sont en moyenne plus âgés et que les couples comptent plus fréquemment au moins un partenaire né à l'extérieur du Canada.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). Le bilan démographique du Québec, *Édition 2014*, chapitre 5, Québec.

ST-AMOUR, Martine, et Chantal GIRARD (2009). « Les mariages de conjoints de même sexe au Québec : un bilan des cinq premières années », *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, vol. 13, n° 3, p. 1-3.

2. Réfère au lieu de résidence du couple après le mariage. La très forte majorité des époux résidaient aussi hors Québec avant le mariage. Il s'agit donc de couples venus se marier au Québec et non des couples partis vivre à l'extérieur après le mariage.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Esther Frève, réviseure linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Sylvie Rheault, coordonnatrice
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1er trimestre 2015
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec

Errata

Données sociodémographiques en bref – Février 2015. Numéro 19, volume 2

Document corrigé le 6 février 2015

1. À la page 5, remplacer le tableau 2 par celui-ci :

Tableau 2

Avoirs, dettes et avoirs nets médian selon la présence de dettes, Québec, 1999, 2005, 2012

	1999		2005		2012	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
	$ (2012)					
Dettes						
Ensemble des ménages	35 100	5 200*	42 600	8 200*	69 200	10 000
Ménages ayant des dettes	54 600	27 200	61 800	26 700	97 000	34 200
Ménages ayant une hypothèque	98 300	81 200	116 200	92 500	176 900	135 100
Avoirs totaux						
Ensemble des ménages	295 900	155 200	361 100	174 500	544 800	303 800
Ménages ayant des dettes	296 600	176 300	376 200	224 100	579 300	333 900
Ménages ayant une hypothèque	395 800	258 100	557 500	356 200	775 000	488 600
Avoirs nets						
Ensemble des ménages	260 800	100 200	318 000	117 900	475 700	197 900
Ménages ayant des dettes	242 000	104 200	314 300	136 600	482 300	217 600
Ménages ayant une hypothèque	297 500	168 800	441 400	244 000	598 100	351 100

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec